

MAIRIE DE SOTTEVAST
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
27 mars 2024

Date de convocation : 15 mars 2024

Date d'affichage : 15 mars 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 (14 à partir de 20 h) Votants : 13 (14 à partir de 20 h) dont 0 Pouvoir-(s)

L'an **deux mille vingt-quatre** le 27 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de SOTTEVAST, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Pierre TOLLEMER**, Maire, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2121-7 à 2121-34).

ETAIENT PRESENT-E-S :

M. Jean-Pierre TOLLEMER, Maire,

Mme Christiane LAISNEY, M. Marc LALANDE, Mme Françoise BAILEY, M. Thierry LE FORESTIER, Mme Sophie LETERRIER, M. Jean-Marie BOSQUET, M. Jean-Paul LEFORESTIER, M. Emmanuel SANSON, M. Mickaël LELONG Mme Aurélie LEPETIT, Mme Catherine DUCHEMIN, Mme Sandrine MOUCHEL-LAUNEY, M. Richard CORNILLE (arrivé en cours de séance participe au vote à partir de la DCM22-2024)

ABSENT : M. Mathieu BOUGIS

Formant la majorité des membres en exercice

Sophie LETERRIER a été désignée secrétaire de séance

DCM 24-2024 AJOUT DE TARIFS POUR LA LOCATION DE LA SALLE DE L'ELAN RURAL

Pour les associations HORS COMMUNE

Tarif journée : 65 €

Tarif week-end : 130 €

Tarif semaine du lundi 14 h au vendredi 10 h : 220 €

Le conseil municipal à l'unanimité valide les tarifs pour les associations hors commune.

Le Maire, Jean-Pierre TOLLEMER

Secrétaire de séance, Sophie LETERRIER

